



ARRETE N° I/B-2015-87
LISTE D'APTITUDE
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE

ANIMATEUR

Madame Reine Bouvier, Présidente du Centre de Gestion du Gard,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 23, 39 et 44,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011, portant statut particulier du cadre d'emplois des Animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 17 et 18,

Vu l'avis de la commission administrative paritaire du 6 octobre 2015,

Arrête

Article 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Animateur au titre de la promotion interne avec effet au **15 octobre 2015** est fixée comme suit :

PETIT Lucile → **C.C RHONY VISTRE VIDOURLE / GALLARGUES LE MONTUEUX**
VALETTE Béatrice → **Mairie de CHUSCLAN**

Article 2 : Ampliation du présent arrêté :
transmise au représentant de l'Etat,
publiée sur le site internet cdg30.fr,
notifiée aux collectivités et établissements publics

Fait à NIMES, le 9 octobre 2015

La Présidente



Reine BOUVIER

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Transmis au contrôle de légalité le : 9/10/2015
Affiché le : 9/10/2015

